



# Les **actus** du **tri** juin 2023

## Le tri devient plus simple !

**Simplification du geste de tri : depuis le 1<sup>er</sup> mai, vous pouvez déposer tous les emballages et tous les papiers dans la même colonne de tri.**

Cette évolution répond aux recommandations nationales sur l'harmonisation de la collecte des matériaux recyclables. Grâce à cette simplification du geste de tri, **PLUS DE DOUTE !** Tous les emballages et tous les papiers se trient et peuvent être mélangés dans la même colonne : **jaune ou bleue pas de différence !**

Désormais, vous avez uniquement deux types de colonne de tri : une pour les emballages / papiers et l'autre pour le verre.

### TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUES



barquettes, pots de yaourt,  
boîtes d'œufs



sacs, films, sachets,  
papier bulle



bouteilles, flacons, bidons,  
tubes



capsules, barquettes  
de café polystyrène

### TOUS LES PAPIERS



enveloppes, journaux  
magazines



livres, feuilles

### LE VERRE



bouteilles



pots, bocaux



flacons



### TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



capsules  
de café



gourdes  
compote



aérosols



barquettes



bidons



conserves



canettes

### TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



briques



boîtes



rouleaux



boîtes  
d'œufs



boîtes  
à pizza

**En respectant les consignes de tri de chaque colonne vous optimisez le recyclage et évitez les coûts inutiles.** Les erreurs de tri pèsent inutilement sur le budget du traitement des déchets.

Le centre tri de Savoie Déchets à Chambéry dispose de machines de tri optique munies de systèmes infra-rouge permettant la reconnaissance des objets par nature de matériau.

Les papiers continuent à être recyclés chez un papetier.



Les emballages en verre vont toujours dans la colonne à verre. Les autres emballages vont tous sans exception dans les colonnes à emballages-papiers.

## Déchetterie : changement d'horaires

**Nous vous informons que les horaires de la déchetterie de Yenne ont changé depuis le 1<sup>er</sup> juin.**

Nous attirons votre attention sur le fait que les horaires sont différenciés selon la période. Vous les trouverez ci-dessous.

	1 <sup>er</sup> juin au 31 août	1 <sup>er</sup> septembre au 31 mai
Lundi	9h à 14h	9h à 12h 14h à 17h30
Mardi	9h à 14h	14h à 17h30
Mercredi	9h à 14h	14h à 17h30
Jeudi	9h à 14h	14h à 17h30
Vendredi	9h à 14h	14h à 17h30
Samedi	9h à 12h 14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30



**Nouveau :** ouverture le lundi matin



Communauté de communes  
**de Yenne**

- Pour avoir accès à la déchetterie, n'oubliez pas de vous inscrire sur site : [www.ccyenne.fr](http://www.ccyenne.fr)
- Pour gagner du temps lors de votre visite, pensez à trier au maximum vos déchets avant votre arrivée pour éviter d'avoir à le faire sur place.
- Pour ne pas encombrer inutilement le site et limiter les problèmes de surfréquentation, pensez à optimiser vos passages.
- Vous avez un doute ou une question pour déposer vos déchets, l'agent d'accueil est là pour vous aider.

### Communauté de Communes de Yenne

133 Chemin de la Curiaz  
73170 Yenne  
Tél. +33 4 79 36 90 76

### Horaires :

Lundi 08:30–12:30  
Mardi 08:30–12:30  
Mercredi 08:30–12:30  
Jeudi 08:30–12:30  
Vendredi 08:30–12:30